

Gironde : une femme morte brûlée vive par son compagnon

L'homme a poursuivi la victime dans la rue, tirant plusieurs coups de feu dans les jambes jusqu'à ce qu'elle s'effondre. Alors qu'elle était encore en vie, il l'a par la suite immolée par le feu.

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 5 heures,
Mis à jour il y a 17 minutes



L'homme a été interpellé par la police peu après les faits (*Image d'illustration*). *Sergey Novikov / stock.adobe.com*

Une mère de famille âgée de 31 ans est morte après avoir été brûlée vive par son compagnon ce mardi après-midi à Mérignac, en Gironde, ont rapporté mercredi 5 mai des sources policières et le parquet. En 2020, 90 féminicides ont été officiellement recensés en France, contre 146 l'année précédente.

Vers 18h10, en pleine rue, l'homme, poursuivant la jeune femme, lui a tiré plusieurs coups de feu dans les jambes jusqu'à ce qu'elle s'effondre. Il l'a ensuite aspergée d'un liquide inflammable alors qu'elle était encore en vie et l'a immolée par le feu,

selon la même source. Le pavillon où vivait la victime a été partiellement incendié dans des circonstances qui n'ont pas été précisées.

Mère de trois enfants

Âgé de 44 ans, selon la police, l'auteur des faits a été interpellé environ une demi-heure plus tard par des policiers de la Brigade anticriminalité (BAC), dans la commune limitrophe de Pessac, alors qu'il *«était porteur d'un fusil de calibre 12, d'un pistolet à gaz et d'une ceinture de cartouches»*, selon le parquet de Bordeaux. Le parquet a ouvert une enquête du chef d'homicide volontaire par conjoint et destruction par incendie. Elle a été confiée à la direction départementale de la Sécurité publique, selon un communiqué.

«Le mis en cause était défavorablement connu des services de police et de l'autorité judiciaire», a ajouté la procureure de la République Frédérique Porterie. *«Séparé de la victime, il a notamment été condamné le 25 juin 2000 par le tribunal correctionnel de Bordeaux à une peine de 18 mois de prison dont neuf mois assortis d'un sursis probatoire pendant deux ans»*.

Selon le maire de Mérignac, Alain Anziani, ce drame, intervenu dans un quartier plutôt bourgeois et résidentiel, a suscité *«beaucoup d'émotion»* dans cette commune de la banlieue proche de Bordeaux. Une cellule psychologique a été mise en place afin d'accueillir les personnes ayant assisté à la scène.

Les trois enfants de la victime, âgés de 3, 7 et 11 ans, et qui vivaient habituellement chez celle-ci, *«ne se trouvaient pas au domicile au moment des faits selon les éléments en notre possession»*, a indiqué le parquet, précisant qu'ils ont *«fait l'objet d'une prise en charge psychologique par le Samu»*.

VOIR AUSSI - Marlène Schiappa: *«Les signalements pour violences conjugales ou familiales ont augmenté de 15% depuis le confinement»*